Table des matières

du présent cahier

13

13 - Leu, les Marais, La Flotte et des habitats oubliés

- Le village de Leu page 02

- Son manoir et sa maison forte page 05
- L'ancienne motte féodale et le "Logis" page 06
- Les De la Chaussée de Leu page 07

- La Flotte page 08

- Les Marais page 08

- Et des habitats oubliés page 11

Un habitat fait d'agglomérations distendues et de hameaux isolés

Dans notre petite région l'habitat a pour caractéristique d'être lâche. Il est fait de maisons qui se succèdent en bordure de la route (ou des routes) traversant les villages (Chantelle, Fourilles, Etroussat, Ussel). En sus de ces regroupements peu serrés, des hameaux de quelques bâtiments voire des fermes isolées, semés dans la campagne, animent le paysage.

Ainsi, dans la plaine dominée par Ussel et dans un rayon de 2,5 km autour de l'église d'Ussel, ce sont les fermes ou les hameaux isolés de Beaulieu, La Flotte, La Maison brûlée, Echiat, Buchepot, Péchenin, Bourianne, La Motte, le Soulier La Chaume des Buis et La Mivoie.

Seule l'agglomération de Charroux resserrée à l'intérieur de ses murailles, accompagnée de ses faubourgs aux rues à angles droits construits contre les remparts de l'ancienne ville fortifiée, constitue une exception remarquable dans l'habitat de notre coin du Bourbonnais.

Situé sur le flanc occidental de sa colline, Ussel suit la règle générale.

Le territoire communal est limité au Sud-Ouest par une antique voie de circulation, d'abord route du sel pendant les millénaires de la préhistoire, puis voie de commerce international dans la protohistoire, avant de devenir route romaine trans-Gaule à double circulation (et beaucoup plus tard notre D 42). Un très vieux chemin communal, jadis en bordure des marais de la plaine, reliait directement l'agglomération principale de la commune à cette « autoroute antique ».

L'habitat actuel s'étire au long de ce chemin quasi rectiligne sur 2,200m (une lieue gauloise!). Les quartiers en sont, de 325m d'altitude au Nord-Est à 290m au Sud-Ouest : la Croisette, le Cogner, le Bourg, les Menutons, la Palle et la Baillie. Puis à un kilomètre au Sud des dernières maisons de La Baillie, à l'extrémité méridionale du chemin communal précité, on trouve le hameau du Marais de la Flotte dit communément la Flotte.

De l'autre côté de la paroisse, entre 260m et 270m d'altitude et au Nord du Bourg, le vieux village de Leu s'étire sur un kilomètre le long de la route menant d'Ussel et Fourilles. Ses premières maisons sont distantes d'un kilomètre de celles du Bourg.

La ferme-hameau des Marais, isolée au milieu des champs, à un kilomètre à l'Ouest de l'église, complète l'habitat actuel de la commune.

LE VILLAGE de LEU

Leu et Ussel, sont deux agglomérations éloignées d'environ un kilomètre et demi. Leu se situe en bordure immédiate des anciens marais. Ussel, plus au Sud, à flanc de coteau et distant d'environ 800m des anciens marais, a une position nettement plus élevée qui permet d'embrasser toute la plaine (315m en moyenne à Ussel, pour un peu moins de 280m pour Leu). Cette dichotomie perdure depuis la nuit des temps et se retrouve parfois rappelée dans les textes *« Registre pour servir de minute pour enregistrer les actes des baptesmes mariages sépultures qu'on faira dans la paroisse de ussel et loeux pour le présent anné mil six cents quatre vingt douze suivant l'édit de sa maiesté et en conséquence du pouvoir à moy soubsigné transmis par m^e^ salutot intéressé dans les fermes du roy. a y année ce vingt sept féburier 1692 – Trellet* »

On ne sait si, à l'origine préhistorique des deux villages, ceux-ci sont nés séparément de deux populations d'origines différentes chacune près d'une source, ou, au contraire sont issus d'un unique peuplement ayant développé en interne une répartition des activités artisanales imposée par deux environnements très spécifiques: pêche, chasse, vannerie, poterie, cuirs et peaux pour les uns, culture, ruches, élevage, surveillance et protection armée de toute la communauté pour les autres compte tenu de leur position en terrain sec et plus proche de la longue crête de la colline. Quoi qu'il en soit, le village actuel de Leu ne reflète pas son très long passé historique. Les images du satellite Spot 5 y montrent, lorsque les

conditions végétatives et pédologiques sont favorables, des traces ténues de très anciens habitats humains (cerclées en rouge ci-dessous pour les plus visibles). Quant à la tâche rouge, elle situe la vieille motte féodale. Sa douve circulaire est encore aisément discernable sur place en ce début de 21ième siècle (photo page 6)

Les traces en bas à gauche de l'image ci-dessus, agrandies ci-contre, se présentent comme un vaste habitat carré avec un espace central, lui aussi carré. Comparé aux dimensions des habitations actuelles du village, cet énorme ensemble géométrique et isolé (plus de 60 mètres de côté) évoquent une villa rustica gallo-romaine, une petite bastide, voire une grosse propriété agricole des siècles passés.

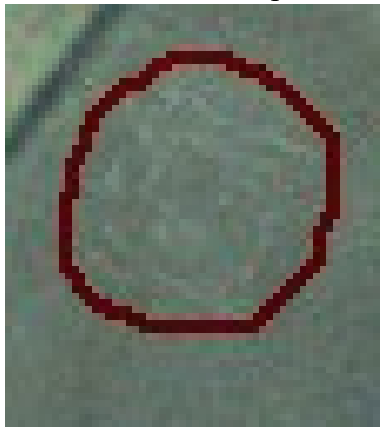

Immédiatement au Sud-Est, les traces parallèles plus ou moins longues et à angles droits sur un axe central Ouest-Est, font penser à une zone d'habitations structurée dès l'origine (village d'esclaves? zone de campement d'ouvriers agricoles? ou simplement fossés de drainage d'une prairie marécageuse?). Compte tenu de l'aspect visuel extrêmement

ténu, on pourrait aussi présumer que toutes ces traces sont des artefacts liés aux pratiques culturales. En effet les pixels de cette image correspondent à des carrés de terrain de 2,5 mètres de côté (6,25 m^2). Cependant, le long du Petit Ris (appelé Madelot ou Boubelon, selon les textes), du Sud de la ferme « Les Marais » jusqu'à Leu, on trouve encore très fréquemment des restes de présence d'habitations dont des morceaux de tuiles romaines. Ce qui poussait nombre d'ussellois à dire que l'Ussel des temps anciens se situait dans la plaine en bordure des marais.

Là, comme aussi dans de nombreux endroits du territoire communal, des fouilles archéologiques seraient souhaitables pour éventuellement exhumer un peu de notre très riche passé.

Depuis l'origine du christianisme dans notre région, les deux villages d'Ussel et de Leu ont érigé une église commune entourée d'un cimetière commun qui se situaient à la Croisette (cahier 11). Cette unité paroissiale a perduré au cours des siècles et Leu a tout naturellement été englobé dans la châtellenie d'abord indépendante puis ducale et enfin royale d'Ussel. Ainsi les habitants de Leu sont des ussellois, au même titre que ceux de tous les autres quartiers de la commune.

Le texte sur Leu qui suit est, pour l'essentiel, celui publié par Raymond d'Azéma dans son ouvrage de 1994 « La rive gauche de la Sioule de Charroux à Saint-Pourçain ». LEU y occupe les pages 117 à 121 du tome 1. Cet ouvrage, maintenant introuvable, corrobore les dire de l'abbé Boudant sur ce hameau. Compte tenu des recherches effectuées par monsieur d'Azéma, il nous a semblé utile de les porter à la connaissance de ceux qui s'intéressent à Leu et qui n'ont pas eu la chance de pouvoir le lire. Son texte est cependant étoffé ici par des documents additionnels (Titres de la maison de Bourbon par A. Huilard-Bréholles ; A.D. Allier A 147, folio 61 ; A.D. Allier D91 folio 59 ; ...)

Le hameau de LEU, où les ruisseaux qui drainent la plaine convergent, tiendrait son nom de «*lustrum*» qui signifie eau en langue celtique ; or ce lieu est des plus humides (Abbé Boudant)

Diversement écrit : LEUX, LEU, LUES (charte 13^{ième} siècle) LEUZ, LOEUX autrefois on disait LU. Depuis l'antiquité il y a eu un château fortifié, un vieux fief entouré d'eau de fossés, qui fut longtemps un grenier à grain de la chastellenie.

Je crois (R. d'A.) qu'il convient de rapprocher son nom de LEU, avec le mot ALLEU qui désignait jadis une terre libre, indépendante, propre et héréditaire, non soumise à redevance, et dont l'origine remontait au partage du sol gaulois.

Viennent de ALLODIUM : ALOD qui signifie sort ou lot et LEUD et LOD qui signifient héritage, propriété d'où l'adjectif « alleudial » pour désigner un bien, un domaine, une terre. Une terre dite alleudiale définit la qualité d'une propriété tenue en « FRANC-ALLEU ». Les ALLEUX étaient les terres franches et héréditaires que s'approprièrent les vainqueurs par la voie du sort, lors du partage de la Gaule. Ces propriétés patrimoniales DE SUO ALLODO (de son alleu) ne relevaient de personne. A l'opposé le FIEF était un bien concédé par le seigneur à un tiers contre obligations et redevances.

L'existence d'un vieux manoir à LEU permet de s'incliner, comme racine du nom, vers cette origine du Franc-Alleu.

Au fil des siècles, LEU apparaît dans de nombreux actes :

- 1287 - Marguerite d'Ussel, femme du Hugues de Lormes, damoiseau, vend à Godefroy, prieur de Chantelle, la moitié de la disme de Saint-Parsonnyena (?) dépendant de LEU
- 1446 à 1453 – Pierre Agier, dit « le bœuf », fit reconnaissance de cens et debvoirs au profit du prieuré de Chantelle, pour héritages qu'il tenait sis à LEU et à Ussel (Arch. Allier, D 05, terrier folio 23)
- 1454 – Péronnelle de Chaumejean veuve de Jean Seguin de la Matherie, bourgeois de Souvigny, fait acte de foi et hommage de cens, rentes et autres devoirs sis au territoire de LEUZ (Noms féodaux, I page 270)
- 1588 – le 10 juin, Dame Simone Perrin veuve de Louis Collin de son vivant docteur en médecine à Chantelle, vend à Louis Chareil praticien de LEU, une maison, une grange et un pré, le tout situé aux aises de LEU, paroisse d'Ussel, pour le prix de six-vingt écus (soit 120 écus) (Arch. Allier D 82)

Le manoir de Leu et la maison-forte (R d'A)

Le manoir situé dans les maisons de Leu était autrefois nommé LAFONT, probablement à cause d'une fontaine publique, et aussi Le LOGIS. La maison-forte, connue depuis 1322, appartenait alors à une famille dite de LEU.

En 1322, Jacquette de LEU, épouse d'Archambaud de Jaligny, fit aveu pour domaine, bois, garenne, cens et tailles qu'elle possédait à Ussel et autres paroisses. Johannet Lasseur, damoiseau, de Saint-Léopardin au diocèse de Bourges, qui avait épousé leur fille, fit hommage pour les mêmes biens sis paroisses d'Ussel, Brançiat et Estroussat. (Noms féodaux, II page 559, Chantelle 1322)

Au milieu du 15^{ième} siècle, le prieur de Chantelle possède « la motte et les fossés de Leux » avec un pré qu'il a donné à taille à « noble homme Rougier Bougarel », écuyer.

En 1444 et 1453 Jacques de La Bussière, écuyer, seigneur de Cousture et de Manelet, et sa femme Philiberte de Murat, firent hommage pour Motte, maison forte de LEUX et dépendances ès châtellenies de Chantelle, Ussel et Verneuil (Noms féodaux I, pages 202 et 329). En 1506 un colombier seigneurial persistait encore à Leux, mais l'hôtel semble, à cette époque, abandonné. L'abbé Grégoire (Chantelle et ses environs-1910, réédité en1990) écrit « *Autour de la maison, dite le Logis ou Lafons, se voient encore des traces de fossés, vestiges des défenses de l'habitation des anciens possesseurs* »

(Comme nous le verrons au paragraphe suivant, L'abbé Grégoire fait ici une petite erreur. Par ailleurs il ne faut pas confondre l'ancienne Motte de Leu avec le lieu actuel dit aussi «La Motte» mais situé sur la limite des communes d'Ussel et de Taxat-Senat, à 500m de premières maisons de Leu en direction de Bouriane)

LEUX resta possession des La Bussière pendant plus de cent ans. Jean-Gilbert, par son mariage vers 1571 avec Gasparde de Chaussecourte, versa LEU parmi les biens des seigneurs de Douzon (les Morin d'Arfeuilles, les Audier de Bidignac, les Audier d'Arfeuilles). Un des Morin d'Arfeuilles, Symphorien, écuyer, seigneur de Douzon, les Eschaloux, la Chazotte et LEUX, fut parrain lors d'un baptème en 1633 dans l'église d'Ussel.

En 1669, Philibert Barton de Massenon, rendit hommage pour Douzon, le manoir de LEU et le moulin de Crotte, biens qui appartenaient à son épouse dame Esmée Audier. En 1697 LEU appartenait à leur deux fils : Gilbert de Barton (seigneur de Massenon) et Léonard de Barton (seigneur de Barton), chevaliers, seigneurs indivis de Douzon.

En 1704, Philibert du Buysson de la Cave et du Mont (Senat), rendit hommage au nom de Jeanne-Marie Audier d'Arfeuilles son épouse, pour la seigneurie de Douzon, les fiefs de LEU et de Crotte, situés paroisses d'Etroussat, Ussel et Bayet (Noms féodaux, I page 200). Le 27 juin 1711, ils consentirent bail de ferme pour six années à Jean Jacquet, dit Grosbillion, laboureur, pour leur domaine de « la Couture » sis au village de LEU, paroisse d'Ussel.

Dans un acte notarié du 27 avril 1723 concernant le dénombrement des domaines de la seigneurie de Douzon, Philibert du Buysson mentionnait entre autres : le domaine de la Couture et le fief de LEU en la paroisse d'Ussel. Ces biens échurent à son fils François-Sénetaire du Buysson, comte de Douzon, Montaigu-le-Bain et Poncenat.

Le 27 décembre 1774, le fils unique et successeur du précédent vendit la totalité du comté de Douzon et de ses dépendances à Louis-Charles-Antoine Girard, officier, chevalier de Saint-Louis, déjà seigneur de Charbonnière et du Rozet (Barberier) et du château de Salles. A la révolution ses deux fils émigrèrent. Leurs biens furent séquestrés puis vendus comme biens nationaux, dont LEU et la Couture.

L'ancienne motte féodale de Leu et « le Logis »

« *Autour de la maison, dite le Logis ou Lafons, se voient encore des traces de fossés, vestiges des défenses de l'habitation des anciens possesseurs* (abbé Grégoire 1910)»

En fait ces traces de fossés, vestiges des défenses de l'habitation des anciens possesseurs ne se situent pas autour du Logis, mais forment un anneau circulaire entourant le petit bois jouxtant immédiatement le Logis au Sud. Une route en arc de cercle les borde extérieurement. Lorsque les pluies sont abondantes cette vieille douve quasi comblée, se remet d'elle-même en eau. L'anneau à environ 60m de diamètre.

Ce site est caractéristique d'une motte des débuts de la féodalité (9ième /10ième siècle). L'histoire s'organise alors logiquement. La Motte de Leu avec sa maison-forte, dont il est question à plusieurs reprises dans le paragraphe précédent, étaient situées à l'intérieur du fossé circulaire plein d'eau. Au fil des plusieurs siècles la vieille bâtisse souffre de son âge. La coutume et les lois veulent que ceux qui en sont propriétaires continuent de faire hommage pour Motte et maison-forte de Leu, quel qu'en soit l'état. Mais la bâtisse finit par n'être plus qu'une ruine, (probablement au sortir de la guerre de cent ans). Une nouvelle habitation est alors nécessaire. Elle est érigée juste à côté, à l'extérieur du fossé, en bordure Nord de ceux-ci. Son premier nom, Lafont, suggère qu'une fontaine publique existait à cet endroit. La nouvelle habitation, moderne pour l'époque, sera tout naturelle dénommée le Logis

La source alimentant jadis la vieille fontaine est toujours vivante et ne tarit jamais. Mais elle se situe maintenant au niveau de ce qui est devenu la cave du Logis. Au long des 10 siècles écoulés l'érosion de la chaîne collinaire a notablement élevé le niveau du sol. L'eau de la source court dans un étroit et long canal qui matérialise l'axe principal du sous-sol du bâtiment (Photo de la page 6)

La grande cour centrale du Logis est entourée de plusieurs bâtiments d'âges très différents. Une belle et imposante fontaine en pierre de Volvic a été implantée en son centre, il y a un peu plus de 160 ans. Sa dédicace gravée en lettres capitales sur la face orientale, indique « *1er pierre posée le 1er mai 1840 par Jph-Anatole duche de Carbon âgé de 2 ans* » L'eau jaillissait du puissant pilier centrale quadrangulaire par les bouches de deux masques humains sculptés très en relief, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest. Elle remplissait la large et haute vasque circulaire qui constituait ainsi une importante réserve d'eau.

Citons encore, en bordure de cette cour centrale, trois belles bâches (abreuvoirs) en pierre de Volvic monobloc.

Au siècle dernier Leu avait encore deux lavoirs publics, un sur le Boublon, l'autre à l'entrée de la bourgade en venant d'Ussel. Ce dernier, nettoyé et remis en état en 1895, n'est plus utilisé depuis longtemps. Mais son bassin existe toujours près du puits qui l'alimentait. Ils se trouvent à côté de la croix située au croisement de la route d'Ussel à Fourilles, avec celle qui mène de Leu au cimetière de Chantelle. En 1997 le bassin, relativement profond et avec sa margelle au ras du sol, a été rempli de grosses pierres par mesure de sécurité. Plus récemment l'ensemble a été nivelé à l'aide d'un granulat plus fin.

Les de la Chaussée de Leu (R d'A)

La famille terrienne de LA CHAUSSÉE, implantée dans notre petite région dans la seconde moitié du 16ième siècle se hissa peu à peu à la bourgeoisie par les fonctions administratives et devint fort importante au 17ième siècle, en particulier à Ussel et de Chantelle à la vallée de la Sioule. Beaucoup furent originaires de Leu et vécurent au manoir.

Le premier connu fut François de la Chaussée, dit le jeune, qui possédait des articles dans la censive du prieuré de Chantelle (Arch. Allier, D129, feuilles volantes terrier du 15ième siècle)

En 1615 Gilbert de la Chaussée, dit le jeune, était procureur en la châtellenie d'Ussel. A sa requête fut ordonné la saisie de tous les biens de Gilbert Rouher (seigneurie de Blanzat à Chareil qui comprenait deux châteaux dont un nouvellement construit, des immeubles et droits dans les paroisses de Fourilles et de Chantelle).

En 1630 la dame Marie Hérisson, femme de Gilbert de la Chaussée, praticien d'Ussel (praticien = homme de loi spécialiste des procédures de justice), fut marraine d'une cloche de la chapelle de la Croisette (Arch. Allier, D 83). Ce praticien habitait vraisemblablement LEU.

En 1677 des reconnaissances de cens sis à LEU, au profit de la cure Saint-Nicolas de Chantelle, sont faites par Jean de la Chaussée, praticien du village de LEU, y demeurant paroisse d'Ussel (terriers du prieuré, D 103 et D123, 1675-1683, fol 4 et de la dite cure par Barnier, notaire)

François de la Chaussée (premier du nom), sieur de LEU, originaire de la paroisse d'Ussel, était agent des affaires du seigneur de Charbonnière et du Rozet. Il demeurait avec son épouse Catherine Dubost, au château de Charbonnière, paroisse de Barberier-Percenat. Il eut sept enfants dont François, Gabriel et Martin

François de la Chaussée (deuxième du nom), dit bourgeois, se maria à Barberier le 24 juillet avec demoiselle Marguerite Peyret qui apporta en dot le château de la Croisette. Il succéda à son père en qualité de régisseur de la seigneurie de Charbonnière et demeurait en 1691 dans ce château. Il mourut à Etroussat et fut inhumé dans l'église le 22 août 1694. Depuis son veuvage il n'était plus « sieur de la Croisette »

En 1750 Gilbert de la Chaussée qui fut fermier général de Monseigneur le Prince de Condé, habitait le manoir de LEU.

LA FLOTTE

Depuis des temps immémoriaux, la grand-route qui borde le territoire d'Ussel au Sud-Ouest, fut un axe vital de l'occident européen. Il y a des millénaires c'était déjà la route qui permettait aux hommes du néolithique de s'approvisionner en l'indispensable sel sur le littoral atlantique puis de le troquer dans les sociétés en développement. Par cet itinéraire de plaines, en contournant le Massif Central, ils s'affranchissaient ainsi du relief accidenté d'Auvergne et de ses problématiques conditions de circulation sur des chemins en terre. Ce grand chemin devint ensuite, tout naturellement, un important axe d'échanges interrégionaux de toutes sortes qui n'allèrent qu'en s'amplifiant à l'âge du bronze puis à l'âge de fer, au temps de l'indépendance gauloise. Les romains en firent un des grands axes de circulation de leur empire comme l'indique la « Table de Peutinger » (cf. cahier 05).

Le hameau du Marais de la Flotte est positionné en bordure de cette ancienne « autoroute », au pied de la forte montée permettant de franchir le col de La Marche, et à l'entrée du chemin desservant alors Ussel et, plus au nord, Fourilles. De ce fait, l'implantation humaine à la Flotte est probablement extrêmement ancienne. Il n'est pas illogique de postuler qu'au moins depuis l'âge de bronze, une halte de troc y existait, et peut-être par la suite un comptoir permanent. L'archéologie serait ici encore d'un grand secours.

Historiquement le lieu est mentionné en 1251 dans un échange entre le prieur de Chantelle et le précepteur de la Marche de plusieurs cens à Taxat contre une dîme à la Clote.
Une maison-forte disparue, avec fief, existait à la Flotte. Elle nous est connue par un acte de 1530 où Charles Gouzolles, écuyer, porte le titre de seigneur de la Flocte en la paroisse d'Ussel. Il y reconnaît devoir plusieurs redevances à cause du fort, motte, fossé, grange, jardin et garenne ainsi que du marais d'Orient de la Flotte (A.D. Allier, A 78)

LES MARAIS

Ce petit hameau isolé au milieu des champs est constitué d'à peine une demie douzaine de bâtiments. Il se situe à un kilomètre à l'Ouest de l'église d'Ussel, sur la rive droite du Petit Ris, à proximité de l'endroit où ce ruisseau croise la D 223.

« Les Marais » est donc en bordure du très vieux chemin qui menait directement d'Ussel à Chantelle-le-Château par le gué de Bouriane sur le Boublon, la croix de Péchenin puis la croix de Saint-Urbain près de Chantelle. Il était beaucoup plus habité par le passé comme le montrent les recensements de population de Napoléon III à la première guerre mondiale (on y dénombre 33 personnes en 1886, par exemple). Il semble qu'un fabricant de ruches y avait installé sa petite industrie au début du 20^{ième} siècle. Une carte postale de l'époque montre, dans un jardin du Marais, dix-huit ruches toutes différentes (bois, rondes en

paille, avec toits pointus en chaume, …) et huit personnes sans protection côtoyant ces ruches et posant pour la photo. Cela fait plus penser à une exposition de matériel neuf pour apiculteurs qu'à une exploitation mellifère. (cf cahier 12, paragraphe 12)

Le ruisseau qui passe près «Les Marais » prend sa source à 380m d'altitude dans le petit thalweg situé au Nord-Ouest immédiat de Charroux. Sur ses premiers 2400m, il s'abaisse en ligne droite de 95 m, jusqu'à la Flotte (285md'altitude). Sa pente moyenne sur ce parcours est ainsi de 4%, soit une dénivellation d'un étage de maison tous les 75m de parcours !. Lors d'orages forts, cette partie haute se transforme quasi instantanément en un torrent impétueux qui provoque une montée brutale des eaux en bas de la pente et l'inondation des terres de la plaine. Le ruisseau se promenait ensuite mollement son cours aux pieds d'Ussel en coulant vers le Nord pour se jeter dans le Boublon au Nord de Leu. Au milieu du 20^{ième} siècle, ses nombreux méandres dans la plaine handicapaient l'agriculture moderne qui se mécanisait. Un remembrement a éradiqué l'ancien ruisseau naturel le transformant en un boyau quasi rectiligne au détriment de la grande biodiversité terrestre et aquatique du cours d'eau et de ses rives.Suivant les textes il est appelé « le petit ris », « le ris Madelot » ou le « Boubelon »

Toute la partie du terroir située au Sud du hameau s'appelle Les Versannes. Parlant de cette zone, l'abbé Boudant écrit en 1858 *« A diverses reprises, en 1850 tout particulièrement, on a…, parmi des fondations nombreuses, découvert quantité d'objets antiques, tels que tuiles à rebord, briques colossales, vases étrusques, armes, poteries et médailles romaines. »*. Ce qui est sûrement vrai puisque ces découvertes sont contemporaines de ses lecteurs ussellois.

Encore maintenant on y trouve parfois des fragments de tuiles ou de poteries Ces vestiges laissent supposer qu'une villa gallo-romaine ruinée, sans doute lors des invasions barbares (256 et 406 particulièrement), existait à l'Ouest de la Baillie. Signalons qu'à 300 m au Sud de la ferme dite « les Marais », près du petit regard de captage des eaux situé en plein champ, un important et large périmètre rectangulaire plus clair délimite un vaste carré de terre arable. En 2008 le rédacteur a aussi trouvé sur ce vaste périmètre rectangulaire, parmi des débris rouges de tuiles et briques, des éclats de marbre et des fragments de pierres épaisses et

plates totalement inconnues à Ussel. Cet ensemble semble se prolonger vers le Sud par une très étroite bande rectiligne qui semble être une marque de chemin ou de très long mur. Ces traces se voient parfois parfaitement lorsque les conditions pédologiques sont favorables. Elles sont l'indice certain d'anciennes constructions sous-jacentes qui, peut-être, se sont succédées à cet endroit (villa gallo-romaine? micro-industrie du moyen-âge? ferme d'ancien

régime?). Le large trait blanc continu traversant tout le champ sans végétation correspond probablement à un ancien chemin ou au passage du ruisseau avant les travaux de rectification de la deuxième moitié du 20ième siècle

Alors : villa gallo-romaine ? ferme du 18ième siècle ? éventuellement petite mare avec margelle comblée avec des gravats très divers, recouverts de terre, et qui remontent en surface lors de labourages profonds? Faute d'archéologue, pour essayer de mieux cerner cette énigme, il fallait un autre point de vue.

On sait que les photographies aériennes sont un outil irremplaçable en ce domaine lorsque plusieurs conditions spécifiques se trouvent simultanément réunies. Faute de campagnes systématiques de clichés aériens, c'est le satellite civil Spot 5 du réseau Spot d'observation de la terre qui a fourni l'observation ci-contre. (Le contraste a été légèrement accentué par ordinateur afin de rendre la trace ténue plus lisible). Cet ensemble avec tous ses angles droits est à l'évidence une construction humaine. Compte tenu de l'apparence et des dimensions qui sont d'environ 45m sur 55 mètres (pixels de 2,5m de côté), je pencherais pour une villa urbana romaine originelle, puis gallo-romaine très probablement ruinée au moment des grandes invasions enfin réoccupée à différentes époques par des constructions ultérieures plus modestes (Certains fragments de tuiles sur le site sont, à l'évidence, d'époque relativement récente). Signalons qu'une lampe à huile y aurait été trouvée. Peut être est-ce de cette possible villa résidentielle romaine que provient la vasque devenue vasque baptismale dans l'église primitive de la Croizette et dont quelques fragments sont parvenus jusqu'à nous (voir cahier 11). Dans ces conditions il n'est pas impossible qu'une ou plusieurs mosaïques romaines illuminent encore le sol de certaines salles de ce vaste ensemble.

Particulièrement sur ce site (mais aussi dans de nombreux autres endroits du territoire communal) des fouilles archéologiques seraient très souhaitables pour infirmer ou confirmer mes propos et peut-être y exhumer une part remarquable et oubliée du très riche passé d'Ussel et de ses racines.

A 300 m au Sud-Ouest de cet ensemble, soit à 500 m au Sud-Sud-Ouest de la ferme actuelle des Marais, un autre ensemble existe peut-être encore. Son centre se trouve par 46° 12' 23 '' N et 03° 10' 35'' E. Ce pourrait être les fondations des bâtiments de « Beaulieu », ferme signalée en ces lieux sur la carte de Cassini, établie avec beaucoup de précision (triangulation et arpentage) sous Louis XVI. Elle a disparu à une date et dans des conditions inconnues. Mais une crue dévastatrice du Petit Ris en 1787 en est peut-être la cause première. Le prieur-curé de Fourilles à cette époque, Pounhet, nous apprend que cette année-là il y eut une crue extraordinaire du "petit Boubelon" devenu en un jour un torrent impétueux. Si l'on ajoute à cela les calamités météorologiques de l'année suivante qui détruisirent en une journée l'intégralité des récoltes (voir cahier 04 - § Événements météorologiques et calamités naturelles), la terrible famine de l'hiver 1788/89 qui s'en suivit, puis les événements révolutionnaires à partir de 1789, on peut présumer que la ferme, ruinée, ait pu être abandonnée et jamais reconstruite.

.

Dans les temps anciens où nos collines étaient beaucoup plus boisées, les haies

y étaient plus nombreuses que maintenant, le ruissellement des pluies était ainsi fortement contrarié ce qui favorisait favorisant l'infiltration des eaux dans le sol. Et nos sources avaient des débits beaucoup plus importants qu'aujourd'hui.

Au Moyen Age les eaux de notre Petit Ris (dit aussi ris Madelot ou Boubelon) étaient abondantes et utilisées par l'industrie de fabrication de cuirs qui s'était développée sur ses bords. « *C'étaient ses eaux qui préparaient autrefois les cuirs si renommés de ses tanneries. Il est appelé dans les anciens titres ruisseau des Chaussiers ou ruisseau de la Baulme* (menthe baulme) » (Appellations relevées par l'abbé Boudant dans la Grand-Dixme de Buchepot, trouvée en 1858 dans des archives au château de Buchepot)

Or la réception des peaux brutes et l'envoi des cuirs finis vers Ussel ou Chantelle ne pouvaient se faire que par le vieux chemin d'Ussel à Chantelle par Bouriane. Aussi y avait-il probablement près de la ferme actuelle des Marais au moins un gué aménagé et entretenu permettant de franchir aisément le ruisseau avec des charrettes chargées (moissons, foins, peaux brutes, bois de débardage ou de chauffage, tonneaux de vin, fumier pour amender les champs, cailloux pour l'entretien des chemins, ….)

Le hameau actuel des Marais qui nous paraît maintenant étrangement isolé et bien modeste au milieu de la campagne, n'est très probablement que la prolongation en ce lieu d'un habitat fort ancien et probablement bimillénaire.

ET DES HABITATS ANCIENS OUBLIÉS

Ussel, maintenant petite commune bien oubliée du Sud de l'Allier, fut pendant de très nombreux siècles un centre économique, administratif et judiciaire, et un pôle pour les habitants des huit villages alentour (cinq paroisses). Ce chef-lieu disposait alors des très nombreux corps de métiers avec tous les artisans indispensables à l'économie domestique des populations de la châtellenie d'Ussel (entre 2500 et 3000 personnes). De ce riche passé d'Ussel beaucoup est tombé dans l'oubli tandis que presque rien n'en subsiste dans le paysage communal actuel.

On sait cependant, grâce aux archéologues, que le sol et le sous-sol conservent, souvent de manière indélébile pendant des dizaines de siècles, les traces d'activités humaines. Ce sont majoritairement des traces d'industries anciennes, de fossés et les emplacements des soubassements de bâtiments disparus. Reste à les dénicher.

Depuis le début des années 1970, on sait aussi grâce aux extraordinaires travaux et publications de Roger Agache (Picardie) que l'avion peut être un outil irremplaçable en archéologie par sa vision plus globale. Mais les traces du passé enfoui ne sont pas constamment visibles. Loin s'en faut. Il faut une convergence particulière de conditions météorologiques, végétatives, pédologiques et d'éclairage pour qu'elles apparaissent significativement depuis l'avion et puissent être relevées par la photographie aérienne. De très nombreux survols du domaine de recherche sont donc nécessaires pour obtenir parfois des résultats escomptés. Plus récemment l'utilisation de drones a abaissé les coûts. Mais la convergence des conditions précitées reste un préalable nécessaire.

Il est bien évident qu'une recherche systématique de ce type ne peut être envisagée pour Ussel dans le cadre de la présente monographie. Elle impose un emploi du temps lourd et de longue haleine pour couvrir l'ensemble du terroir. De très nombreux survols sont nécessaires saison après saison et pendant plusieurs années pour capter au fil du temps ces

situations optimales offertes parcimonieusement par la nature. Le passé archéologique de notre commune s'avérait inabordable par cette voie pour un homme seul.

Restaient les images des satellites civils. Mais, avant 2002, leur définition était encore de 10 à 20 m de résolution au sol, soit des pavés unitaires de 100 à 400 m^2 , alors que les traces recherchées ont la largeur de murs anciens ou de fossés, et sont donc plusieurs dizaines de fois plus petites que les carrés vus par ces satellites.Cet état de fait ne permettait pas encore d'envisager cette solution

Puis le 03 mai 2002 la France lançait le satellite d'observation de la terre : SPOT 5. Circulant sur une orbite circulaire polaire à 822 km d'altitude, il est héliosynchrone. C'est-à-dire que, pour un observateur terrestre, sa course apparente suit exactement celle du soleil. L'éclairement de la zone terrestre observée est donc toujours optimal. La terre est découpée par le satellite en une juxtaposition des carrés unitaires. Chaque pixel de l'image traduit la mesure des radiations issues du carré terrestre correspondant. L'énorme progrès de Spot 5 par rapport aux précédents satellites tient dans sa définition nettement plus fine. En super mode panchromatique, chaque pixel de l'image intègre les radiations d'un carré de terrain de seulement 2,5m de côté

Il faut ici ouvrir une parenthèse un peu technique. La trace éventuelle d'un mur ancien enfoui n'occupe jamais la totalité de la nouvelle zone unitaire observée depuis l'espace par Spot 5, loin s'en faut. Par ailleurs il est rare qu'elle coïncide exactement avec ce pixel. Bien souvent elle est à cheval sur deux, voire trois ou quatre pixels contigus. Certes la réflectivité du sol est en partiellement modifiée au-dessus des vestiges de bâtiments sous-jacents. Mais chaque pixel mesuré par Spot correspond à 6,25m^2 de surface du terrain. Sauf exception, les traces archéologiques ont par conséquent une faible influence sur les radiations mesurées pour cette surface unitaire et donc sur le pixel de l'image. S'il y des traces sous un pixel observé, celui-ci ne présentera par conséquent qu'une différence faible, voire très faible, par rapport aux pixels voisins vierges de vestiges enfouis. Sur l'image obtenue les pixels contenant les soubassements d'anciens bâtiments ne présenteront donc, au mieux, qu'un infime contraste avec le terrain environnant. Ainsi les traces archéologiques éventuelles vues depuis ce satellite ne peuvent être qu'extrêmement ténues et, sauf exceptions, difficiles à déceler avec certitude à la lecture des images.

Il faut par ailleurs que des conditions spécifiques météorologiques, végétatives et pédologiques soient réunies. Nous avons eu la chance de rencontrer une telle situation dans les données de SPOT 5

Dans cette situation exceptionnelle beaucoup de traces sous-jacentes semblent apparaître à Ussel : ancienne voie de chemin de fer maintenant au milieu d'un champ, anciens chemins, ovales ténus à Leu et aux Bachats qui sont peut-être des enclos protohistoriques, probables petits carrés de cabanes de vignes, traits parallèles sur le versant oriental qui sont probablement celles d'anciens rangs de vignes, etc. Mais ces pseudo-traces sont généralement si ténues qu'il serait risqué d'affirmer à coup sûr que toutes indiquent des vestiges archéologiques réels. Beaucoup ne sont peut-être que des artefacts liés à la définition en inadéquation avec l'objet plus fin recherché. Seul un aspect géométrique évident permet, çà ou là, d'opter sans grand risque pour une réelle construction sous-jacente d'origine humaine. Dans ces cas-là, on a alors légèrement renforcé par ordinateur le contraste originel dans l'image satellitaire afin de rendre ces traces ténues mieux lisibles dans les pages imprimées de la présente monographie.

Les progrès dans le domaine spatial étant très rapides je ne doute pas que ceux qui s'intéresseront à notre village dans le futur auront à leur disposition des images dont la résolution sera égale à un mètre carré de terrain, voire inférieure.

Ainsi malgré l'incompatibilité relative d'échelles exposée ci-dessus, à notre grande surprise, notre vieux terroir s'est finalement révélé riche en traces de vestiges archéologiques quasi-certains Sont ainsi rendus à la mémoire populaire nombre d'habitats ussellois anciens ou antiques qui sont une part de l'histoire de la commune. Les principaux obtenus grâce au satellite Spot 5 sont énumérés ci-dessous. Il reste aux spécialistes à effectuer des fouilles archéologiques sur le terrain pour dater ces vestiges et infirmer ou confirmer mes attributions hypothétiques.

On trouvera plus haut, dans ce présent cahier 13:

- quelques bâtiments anciens de Leu dont un important bloc carré et fermé qui pourrait être une ferme, peut-être gallo-romaine, ou une petite bastide
- la probable villa romaine puis gallo-romaine des Marais (peut-être celle dite *Uxellum* dont notre terroir perpétue le nom depuis presque 2000 ans)
- Les traces de la ferme Beaulieu abandonnée en 1787

On trouvera dans le cahier 12 (de 1789 à aujourd'hui - § 12 mines et industries)

- Une concentration de très nombreuses traces de fours à chaux. D'autres isolées et souvent très ténues parsèment par ailleurs la commune

On trouvera dans le cahier 11 (La Croizette, page 3)

- la très ancienne et importante maison forte de la Croizette vraisemblablement détruite au cours de la guerre de cent ans, rasée, puis totalement oubliée pendant presque six siècles

On trouvera dans le cahier 05 (Chemins et voies de communication, page 4)

- Un probable cantonnement militaire très ancien sur Ussel, près de la Marche. Ce pourrait un camp romain utilisé pendant la construction de la portion d'une des principales grandes voies de circulation à double sens de l'Empire (Clermont Ferrand-Brest par Poitiers et Nantes). En effet, cet emplacement revêt un caractère stratégique unique. C'est le seul endroit d'où il est possible de surveiller visuellement l'intégralité du parcours entre le gué de Jenzat et l'arrivée au-dessus du gué de Chantelle-la-Vieille (près de 10km de la route formant limite entre les bituriges et les arvernes)

Mais là ne se limitent pas les vestiges archéologiques ussellois enfouis au fil des siècles. Nombre de probables anciens bâtiments disparus et oubliés sont réapparus : à Leu, à La Baillie , un peu avant l'entrée du Bourg en venant de la Marche, dans le Bourg .

Cependant ces traces sont généralement extrêmement ténues. Compte tenu des images encore grossières utilisées, elles restent hypothétiques et quasiment exploitables. Une définition nettement plus fine s'avère indispensable.

La définition fine souhaitée n'est qu'un des impératifs. D'autres conditions sont nécessaires. Rappelons que les radiations dans les diverses longueurs d'onde renvoyées par un même carré de terrain fluctuent énormément au fil des jours, des semaines et des mois (cycle végétatif et ses aléas, pluie ou sécheresse, grande variabilité de la teneur en eau du sol, etc.)

Pour approfondir les recherches il faudra attendre patiemment une nouvelle situation pédologique et végétative favorable à la réapparition de traces archéologiques enfouies, et la coïncidence de cette situation avec des mesures satellitaires simultanées sur le sol de la commune sans nuage. Espérons que ces rares cas seront de nouveau trouvés par ceux qui poursuivront mon travail aidés d'images de bien meilleure définition. Elles révéleront bien mieux et bien plus finement toute la grande richesse archéologique du sous-sol de notre commune. Ainsi seront ressuscités d'autres volets oubliés qui feront revivre des pages entières de l'histoire féconde et largement plus que bimillénaire de notre petit terroir.